

AERO CLUB
LES AILES DU FENUA
Tel : 83 81 09 Fax :85 43 58
Faa'a Aéroport, Tahiti
Adresse postale :



BP 60031 – 98703 Faa'a centre

Assemblée générale de l'aéroclub les Ailes du Fenua

Cher membres,

Je vous convie à notre assemblée générale annuelle. Je souhaite vous informer de faits qui relèvent de la vie de notre aéroclub.

Un petit historique vous permettra de mieux appréhender les questions qui se posent aujourd'hui.

L'aéroclub ADF a été créé en octobre 2005. Il est issu de l'aéroclub UTA et de l'aéroclub de Tahiti. Ces deux aéroclubs rencontraient à l'époque des difficultés. Il avait été envisagé dans un premier temps de se rapprocher puis de fusionner. Une première étape fut franchie en octobre 2005 par la création de l'aéroclub les Ailes du Fenua. Cet aéroclub regroupait les moyens, à savoir : la gestion des avions, la gestion des vols, la sécurité des vols, la sûreté, les locaux, la mécanique. Les avions sont donc restés la propriété des aéroclubs UTA et Tahiti. Des conventions ont été signées pour officialiser cet aspect. Les membres durant l'année 2006 sont restés pour des raisons techniques dues à la Fédération Française Aéronautique dans chacun des aéroclubs d'origine. C'était la première étape.

L'étape suivante à partir d'octobre 2006 fut le transfert des membres vers ADF. Une troisième étape devait avoir lieu avant la fin 2008, il s'agissait du transfert des actifs des deux aéroclubs, notamment les avions. UTA dispose des deux CESSNA et l'ACT des deux PIPER. Lors de notre dernière réunion fin décembre, l'Aéroclub de Tahiti a fait savoir qu'il ne souhaitait pas le transfert de ses deux PIPER et voulait en garder la propriété.

Cette décision nous amène à reconsidérer notre dispositif. Nous vous proposerons que l'association UTA reprenne la gestion de nos activités et que le nom « Aéroclub les Ailes du Fenua » soit maintenu comme « nom commercial » afin de changer le moins possible nos habitudes et notre visibilité. Nous proposerons à l'Aéroclub de Tahiti de signer une convention de location du PA28 FODUY pour le conserver dans la flotte des appareils.

Vous l'aurez compris, nous retournons d'une certaine manière à la case départ et il faudra créer un nouveau bureau directeur. Nous comptons sur votre aide et votre compréhension. Nous aurons donc à nous prononcer ensemble sur ce nouveau bureau.

Quelques autres points seront à l'ordre du jour, ils figurent en annexe.

Bien amicalement

Christophe LASSAGNE
Le Président

Points en annexe.

LOCAUX : la convention qui nous lie à la SETIL pour la location du hangar est une convention datant de 1982 signée avec l'aéroclub UTA, depuis fin 2008 la SETIL nous propose de la changer pour la transmettre à ADF mais pour un bail d'un an maximum, ce qui ne semble pas envisageable dans le contexte actuel.

MECANIQUE : actuellement l'atelier mécanique est géré par ADF (locaux, outillage, mécaniciens). Tino envisage de créer un atelier PART 145 qui pourrait avoir comme client l'aéroclub mais également d'autres clients propriétaires d'avions légers. Il faut savoir qu'en septembre 2009 l'obligation est faite pour que l'atelier soit agréé PART 145.

TRANSPONDEUR : La mise en place du radar secondaire à Tahiti nous oblige à rééquiper les avions de transpondeurs ce qui est compliqué pour FC qui est un avion qui n'a jamais été équipé et que cette mise en place coûte plus chère en étude (dossier d'installation) que pour le matériel.

BALISE DE DETRESSE : à compter du 1 février le système satellitaire Cospas sarsat qui veille les balises de détresse ne veillera plus la fréquence 121.5 et une nouvelle réglementation a vue le jour en France (non encore applicable en PF car le décret ne précise pas la PF, il faut attendre le texte local), nos avions sont équipés d'ELT 121.5 (balise à déclenchement au chocs ou déclenchement manuel) et de balise PLB 406 MHZ (sans GPS incorporé). Alors que la nouvelle réglementation Mondiale (non encore Polynésienne) précise que si l'avions emporte une balise PLB celle-ci doit être équipée d'un GPS.

Investissement : ELT 406 environ 2500 € par avion : PLB 406 GPS 700 €.